

# **Assemblée générale de Droit au vélo – ADAV,**

## **18 mars 2023**

### **Rapport financier de l'année 2022**

L'année 2022 s'est terminée avec un résultat positif de 14 962 €. Ce résultat représente 2% de notre budget, soit seulement 9 jours d'activité. Notre fond associatif permet un fonctionnement sans frais bancaires malgré les délais de versement de certaines subventions d'exploitation.

Le budget 2022 est de 562 575 €. Il est resté stable par rapport à 2021. L'apport des cotisations et des dons des adhérents, 6,9% du budget, permet d'assurer les charges courantes de l'association.

Nos subventions d'exploitation s'élèvent cette année à 488 700 €. Elles représentent 87 % de notre budget. Nos subventions continuent toujours à se diversifier ce qui accroît notre indépendance et montrent notre reconnaissance. Elles ont augmenté de 7,22 % et ont permis d'augmenter en cours d'année l'équipe salariée de 7,6 à 8.6 ETP.

Nous avons noué de nouveaux partenariats en 2022 avec :

- CCHF (communauté de communes des Hauts de Flandres)
- CABBALR (communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane),
- Ville d'Armentières, Ville de Trith-Saint-Léger, Ville de Gravelines.

Par ailleurs, nous avons pu compter sur la poursuite et la stabilité des partenariats antérieurs :

- Ademe Hauts-de-France, Région Hauts-de-France, DREAL Hauts-de-France, pour la mission du Crem
- Hauts-de-France-Mobilités
- Conseil Départemental du Nord (CD 59) et Conseil Départemental du Pas-de-Calais (CD62)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), Communauté du Pévèle-Carembault (CCPC), Valenciennes Métropole (CAVM), Communauté du Boulonnais (CAB), Communauté Urbaine d'Arras (CUA), Communauté du Pays de Saint-Omer (CAPSO), Communauté de Lens Liévin (CALL), Communauté de Flandre Intérieure (CCFI)
- Ville de Lille, Ville de Villeneuve d'Ascq, Ville de Lens, Ville de Ronchin, Ville de Maubeuge, Ville de Saint-Laurent-Blangy, Ville de Bailleul, Ville de Faches-Thumesnil, Ville de Marcq-en-Barœul, Ville de Hazebrouck, Ville de Saint-Amand-les-Eaux
- Université de Lille

Suite notamment à l'interruption du programme CEE Alvéole, porté par la FUB, les prestations ont baissé de presque 50% et ne représentent plus que 4,5 % du budget. Les prestations comportent des animations, des stands, de l'accompagnement des plans de mobilités ou des études.

La gestion rigoureuse de l'association permet pour le reste de maintenir nos dépenses.

L'année 2023 s'annonce de bon augure avec la poursuite de nos partenariats actuels modulo quelques ajustements et la conclusion de nouvelles conventions avec la CAD (Communauté d'agglomération du Douaisis), la CAPH (Communauté de communes de la Porte du Hainaut) et la Ville de Seclin. Cette augmentation du nombre de conventions avec des collectivités pour 2023 est la reconnaissance de notre expertise et de la qualité de nos actions au niveau régional, actions qu'il convient toujours de développer et de consolider.

Pour la seconde année, nous valorisons le bénévolat qui se traduit par une contribution équivalente à 92 645 € pour 8171 heures de bénévolat, c'est-à-dire l'équivalent de 4,8 ETP ! Un grand merci à l'ensemble des bénévoles !

**Olivier DUTEL, Trésorier de Droit au vélo – ADAV**



